

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

TotalÉnergies EP prolonge son partenariat avec le Gabon

RAD

Port-Gentil/Gabon

TotalÉnergies EP Gabon a signé avec la République gabonaise un accord portant sur le réaménagement de certaines dispositions de la Convention d'établissement, dont la durée est étendue jusqu'en 2042.

La compagnie pétrolière a également paraphé un nouveau Contrat d'exploitation et de partage de production (CEPP) sur le permis Baudroie-Mérou Marine G5-143 pour une durée de 25 ans jusqu'en 2047. " La signature de ces accords confirme la volonté de notre Société de renforcer son partenariat avec la République gabonaise et de

poursuivre le développement de ses activités au Gabon... " a déclaré Henri-Max Ndong-Nzue, président de TotalÉnergies EP Gabon. Avant de souligner : "... Nous restons pleinement engagés comme producteur d'énergie au Gabon. Nous poursuivons nos investissements pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre en valorisant notamment le gaz associé et continuons à mettre en œuvre les actions pour soutenir notre production. "

TotalÉnergies EP Gabon est détenue à hauteur de 58,28 % par TotalÉnergies S.E, 25 % par la République Gabonaise et 16,72 % par des privés.



Photo: DR
Le siège de TotalÉnergies à Port-Gentil.

